20 TERRE DE JEUX 24

FFTT
Fédération Française de Tennis de Table

PING TOUR
Terre de Jeux 2024

Cahier des charges - 2023

PING TOUR

20 TERRE DE JEUX 24

FFTT
Fédération Française de Tennis de Table

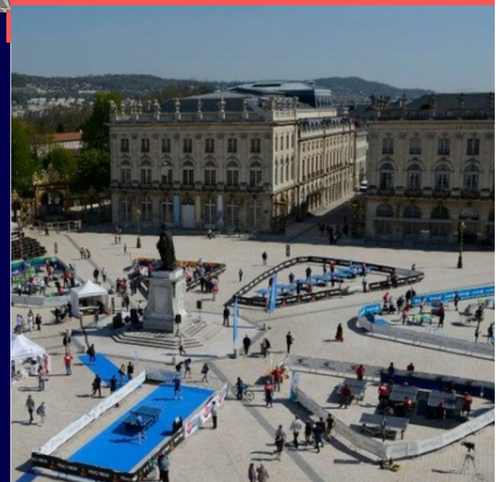

CONCEPT

- Animation pongiste d'une journée au coeur de la ville
- Ouvert aux territoires labélisés "Terre de jeux 2024"
- Plusieurs univers de pratique pour toutes et tous
- Des univers montrant l'activité d'un club de la FFTT, partir de 3-4 ans
- 3 niveaux d'organisation pour répondre à la demande des villes et des structures FFTT :
  Niveau 1 : 750€ TTC de droits d'engagement
  Niveau 2 : 300€ TTC de droits d'engagement
  Niveau 3 : 200€ TTC de droits d'engagement

Le détail du cahier des charges de chaque niveau est expliqué page 12 de ce document.

Une co-organisation entre une ville labélisée Terre de Jeux 2024 et une structure FFTT (Ligue régionale, Comité départemental ou club affilié) est obligatoire.

DATE ET LIEU

La date d'animation choisie doit être :

- entre le 10 mai et le 10 octobre 2023
- Un jour d'affluence dans la ville (samedi, dimanche, jour férié, jour de semaine l'été dans une ville balnéaire ou de vacances, horaires adaptables en fonction du contexte local.)

Le lieu d'animation choisi doit être :

- systématiquement en extérieur
- très fréquenté, passage naturel de la population (coeur de ville)
- d'une surface d'environ :
  1 200 m² (niveau 1); 600 m² (niveau 2); 300 m² (niveau 3)

En cas de **météo défavorable** le jour de l'évènement, il peut être **relocalisé en intérieur**, mais toujours dans un lieu central et de passage des habitants la ville.

Les candidatures et le choix du lieu ne sont validés qu'après **l'accord de la cellule organisationnelle FFTT**

LES ESPACES / UNIVERS

Les 4 espaces ci-dessous doivent être proposés dans la mesure du possible :

Un guide d'accompagnement (plus détaillé)vous est envoyé avec le déroulé (de la journée type) d'une organisation complète. Il doit être utilisé dans la mesure du possible.

Ping Educatif
(4-7 ans, 8-11 ans et 12-17 ans)

Ping Inclusif
(Ping Santé et Handi-Ping)

Free Ping
(Loisirs et Compétition)

PingVR
Ping en réalité virtuelle
(Option Niv 2 et Niv 3)

COMMUNICATION / MARKETING

Les supports de communication sont fournis par la cellule Terre de Jeux 2024 en format numérique et personnalisable

- Affiche (déclinable de A1 à flyer A5)
- Arche et stand d'accueil pour les étapes de niveau 1
- Terre de Jeux 2024 fournit des tenues pour les bénévoles pour les étapes de Niveau 1 (30 T-shirts, casquettes et tours de cou) et de Niveau 2 (20 T-shirts, casquettes et tours de cou)
- La FFTT fournit 10 T-shirts Ping Tour pour les bénévoles des étapes de niveau 3
- Terre de Jeux 2024 fournit des goodies (badges) pour les participants des étapes de niveau 1 et 2, la FFTT en fournit pour les étapes de niveau 3 (base 250 visiteurs)
- Les partenaires de l'organisateur apparaissent sur les autres espaces que ceux de l'animation (buvette, espaces dédiés, etc.)

Ces derniers doivent être validés par la cellule organisationnelle FFTT. Les partenaires concurrents (lien ici) de ceux du COJO Paris 2024 sont interdits.

COMMUNICATION / MARKETING

La totalité des recettes est laissée à l'organisateur (buvette, stands, ...)

L'organisateur conserve également les revenus issus de contrats de partenariats locaux.
L'organisateur s'engage à collecter l'ensemble des coordonnées des participants pour l'enregistrement de licences évènementielles.

Une convention entre la FFTT et l'organisateur est signée pour les étapes de niveau 1 et de niveau 2.
Elle précise, entre autres, qu'en cas d'annulation de la part de l'organisateur, la FFTT se réserve le droit de garder les frais d'engagement si les dépenses liées aux étapes sont déjà engagées.

Une convention du même type est conseillée pour les étapes de Niveau 3 entre la ville et la structure FFTT support (Ligue, Comité ou Club).

Rôles et missions de la FFTT

Accompagnement pour l'organisation

La Fédération assure la coordination générale du Ping Tour en lien avec l'équipe Terre de Jeux de Paris 2024.
Elle organise une réunion d'information en amont afin de présenter le dispositif Ping Tour Terre de Jeux 2024 et son cahier des charges, à toutes les collectivités retenues.

La Fédération est présente le jour de la manifestation pour les étapes de niveau 1.

Transport

La FFTT assure la logistique du transport du matériel pour les étapes de niveau 1 (arrivée d'un semi-remorque la veille de l'étape avec tout le matériel de jeu et d'animation).

La FFTT assure la livraison des goodies pour les étapes de Niveau 2 et 3 et la livraison des T-shirts des bénévoles pour les étapes de niveau 3.
La ville d'accueil doit prendre en charge le déplacement du matériel pour les étapes de niveaux 2 et 3 en collaboration avec la structure FFTT locale.

Animation

La FFTT a pensé et conçu les différents espaces d'animation.
La FFTT se charge de la formation de tous les bénévoles en visioconférence (animateurs et agents d'accueil particulièrement). Les visios ont lieu environ 1 mois avant la manifestation.
La FFTT a édité des guides pour tous les rôles et missions d'une étape (consultable sur le site fédéral).

Communication

"Terre de Jeux 2024" met à disposition de l'organisateur le format numérique de l'affiche "Terre de Jeux 2024", celle-ci est personnalisable par le service Communication de l'organisateur avec la date, le lieu et les logos des partenaires locaux (dans la limite de 5).

Aucune diffusion n'est possible sans accord de la cellule organisationnelle FFTT et "Terre de Jeux 2024".

Rôles et missions de la collectivité Terre de Jeux 2024 (1)

Relations partenariales territoriales et locales

La ville candidate avec une structure locale FFTT. Ils co-organisent la manifestation dans le respect du présent cahier des charges. Ils se partagent les rôles et missions et notamment assurent les relations avec l'ensemble de leurs partenaires institutionnels. La collectivité occupe les fonctions logistiques et administratives en amont de l'évènement. La structure locale occupe celles de l'animation et de l'accueil technique le jour de la manifestation.

Rôle de la ville

- Libérer le site choisi pour le jour de la manifestation
- Personnaliser et imprimer les supports de communication pour la promotion (affiches, sucettes abribus, flyers pour les commerçants)
- Fournir les soutiens humains (service des sports et/ou logistique) et accompagner dans les diverses démarches administratives (déclarations, sécurité civile, SACEM, préfecture…)
- Fournir du matériel logistique : barrières Vauban, barnums 3mx3m, chaises, tables, sonorisation, toilettes chimiques/sèches (s'il n'y a pas d'accès à des toilettes à proximité), arrivées et câblages électriques… Détails dans le récapitulatif en fin de document
- Mettre à disposition des bénévoles, le repas le jour de la manifestation (30 pour le niveau 1, 20 pour le niveau 2 et 10 pour le niveau 3). Garantir l'accueil de l'équipe FFTT pour les étapes de niveau 1 (hébergement, restauration).

Rôles et missions de la collectivité Terre de Jeux 2024 (2)

Débit de boissons

L'organisateur permet à l'association pongiste partenaire d'installer un débit de boissons, en effectuant les démarches nécessaires.

Diffusion de musique

La ville effectue les démarches nécessaires auprès de la SACEM. Les frais de déclaration sont à sa charge.

Animation

L'organisateur se charge de trouver un « speaker » afin d'animer l'évènement. Celui-ci apporte les musiques pour l'animation. Il vous est demandé de préparer un document (J-7), comportant les informations concernant l'organisation, les partenaires, de la ligue, du comité, des clubs, et des personnalités présentes, etc...

Règles de sécurité

Il est rappelé à l'organisateur que les installations provisoires doivent faire l'objet d'une autorisation d'ouverture au public. De même, il doit faire la déclaration de manifestation auprès de la préfecture, ainsi que de la conduite à tenir.

Mesures sanitaires gouvernementales

Les mesures sanitaires doivent être adaptées aux consignes nationales et locales selon les directives gouvernementales à la date de l'organisation.

Sécurité civile et service médical

La ville doit mettre en place un service d'urgence médical et de sécurité civile (hôpital, pompiers, Croix Rouge, ...). Tous ces frais sont à sa charge.

Rôles et missions de la structure FFTT Locale (1)

Equipe d'organisation

- La structure locale FFTT mobilise une équipe de bénévoles (30 pour le niveau 1, 20 pour le niveau 2, 10 pour le niveau 3), comprenant des responsables (logistique, accueil, animation, relations extérieures), des animateurs (1 à 4 par espace) et agents d'accueil (1 à 2 par espace + 4 pour l'accueil général), des joueurs ou joueuses pour démontrer l'activité. Un repas leur est fourni le jour de l'évènement par la collectivité d'accueil.

- Le responsable de la structure FFTT locale assure le lien entre la ville et la cellule organisationnelle FFTT.

Le recrutement et la désignation de ces personnes est du seul ressort de l'organisateur local.

Saisie des licences évènementielles

La collecte des licences évènementielles est obligatoire et du ressort du comité départemental ou de la ligue accueillant l'évènement.

Rôles et missions de la structure FFTT locale (2)

Développement Durable

L'organisateur prend des dispositions et met en place des actions visant à favoriser le développement durable dans les trois domaines suivants :

- L'environnement, grâce aux actions :
  - en faveur des moyens de transport collectif, achat en circuit court
  - en faveur du tri des déchets
  - en faveur du covoiturage
- Le social, grâce aux actions :
  - en direction des personnes en situation de handicap
  - contre les violences et les incivilités
  - de solidarité
- L'économie, grâce aux actions :
  - en faveur des économies d'énergie (eau, électricité, consommables, etc...)

Protocole

L'organisateur doit mettre en place une réception protocolaire afin de recevoir les différents partenaires, ainsi que les personnalités locales et/ou nationales.
Son horaire est inscrit dans le déroulé de la journée.

Bilan

L'organisateur s'engage à fournir un bilan de l'étape à la cellule organisationnelle FFTT au plus tard un mois après l'évènement.
Ce bilan peut, le cas échéant, s'organiser en visioconférence avec la cellule FFTT.

Espace démonstration

L'organisateur peut programmer la venue de joueuses et joueurs locaux faisant partie de l'élite régionale, ou nationale et identifier une table pour faire des démonstrations.

Cahier des charges résumé par niveau d'étape :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Candidature ville Terre de Jeux 2024 (TDJ) avec une structure locale FFTT (Club, Comité, Ligue)	X	X	X
Droit d'engagement de la ville	750 € TTC	300 € TTC	200 € TTC
Date et lieu choisi par la FFTT	X	X	Libre entre la ville et structure FFTT entre le 10 mai et 10 octobre
Semi-Remorque FFTT avec matériel de jeu	FFTT	Ligue/Comité/Club	Ligue/Comité/Club
Supports de communication Terre de Jeux 2024 "personnalisable"	X	X	X
Goodies Terre de Jeux 2024 (participants)	X	X	
Equipement des bénévoles (Casquettes et T-Shirts et tours de cou)	X (30) par TDJ 2024	X (20) par TDJ 2024	X (10) par FFTT
Goodies FFTT et/ou partenaires	X	X	X
Nombre d'Univers à proposer (nbre de tables)	4 (25)	3 (12)	2 (6)
Formation des bénévoles en visio-conférence par la FFTT	X	X	X
Prise en charge de la restauration des bénévoles par la ville, le jour J	30 personnes	20 personnes	10 personnes
Prise en charge par la ville des 2 responsables FFTT (1 à 2 nuits d'hôtel 2* dont petits déjeuners la veille et le lendemain + restauration la veille et le jour J, midi et soir)	X		
Coût Total estimé d'une étape (ville), frais d'engagement inclus	2 000 € TTC	1000 € TTC	800 € TTC

Contacts

Coordination nationale Ping Tour à la FFTT :

Mail : stephane.lelong@fftt.email
Téléphone : 06 31 41 43 76
OU
Mail : malory.lasnier@fftt.email
Téléphone : 06 98 58 10 76

Communication : Terre de Jeux 2024 :

terredejeux2024@paris2024.org

Site internet :

www.fftt.com/site/jouer/les-pratiques/ping-tour